



L'arbre à bulles

RÈGLES DE VIE

AFIN DE GARANTIR UN ACCUEIL DE QUALITÉ POUR TOUTES ET TOUS, QUELQUES PRINCIPES RÉGISSENT LA VIE DU LAEP

L'accès est libre, gratuit, anonyme et sans inscription.

Le nombre de participants est limité à 10 enfants et 10 adultes présents simultanément dans le lieu d'accueil.

Afin de préserver l'intégrité des familles, les accueillants et les familles participantes s'engagent à respecter la confidentialité de tout ce qui se dit et tout ce qui se vit durant les temps d'accueils du LAEP.

Les enfants doivent obligatoirement être accompagnés d'un parent ou d'un adulte familial pendant toute la durée de l'accueil. Ils restent sous la responsabilité de l'adulte avec lequel ils sont venus.

Pour avoir accès à l'espace moteur et au coin des bébés non-marcheurs, enfants et adultes doivent se déchausser. Les parents peuvent prévoir

des chaussons pour leur enfant et eux-mêmes, s'ils le souhaitent.

Nous invitons les participants à ne pas se servir de leur téléphone portable lors des temps d'accueil. La prise de photographies n'est pas autorisée.

Les accueillants sont toujours deux lors des temps d'ouverture, pour accueillir les familles chaleureusement. À l'écoute et attentifs à chacun, ils sont les garants du bon déroulement des séances, dans le respect des valeurs et des principes du LAEP.

La fréquentation de l'arbre à bulles vaut adhésion aux règles de vie.

PLUS D'INFORMATIONS :

- > 07 71 67 61 02
- > laep@cc-clermontais.fr
- > www.cc-clermontais.fr

EN ITINÉRANCE À

SAINT-FÉLIX LUNDI de 14h30 à 18h

PAULHAN MARDI de 9h à 12h30
et **JEUDI** de 14h30 à 18h

OCTON MERCREDI de 9h30 à 12h30 (semaines impaires)

PÉRET MERCREDI de 9h30 à 12h30 (semaines paires)

CANET VENDREDI de 9h à 12h30

Plus d'informations : 07 71 67 61 02 - laep@cc-clermontais.fr
www.cc-clermontais.fr